

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERES

Séance du 23 mai 2020

2020/018

Date de convocation : 18 05 2020
 Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de procurations : 01
 Votes pour : 11
 Votes contre : 0
 Abstentions : 0

OBJET : Election de délégués du conseil municipal au sein du SYADEN

L'an deux mille vingt, le vingt-trois mai à neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : BEER C – BONNES F – CHIVA N – GAUVRIT JC – GUYOMARD S – LOUVET M – RAMOS C – RICHOU D – SAMRAY C – SANDRES M.

Absent excusé : FAURE R (Procuration à Gauvrit Jc).

Monsieur BONNES Florian a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose qu'à la suite du récent renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de désigner au scrutin secret, les deux délégués au sein du SYADEN (Syndicat Audois d'Énergie).

Il précise que, conformément à l'article 5211-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et aux statuts du SYADEN, la commune doit élire un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a écrit son bulletin de vote sur papier blanc et l'a remis fermé au Président.

Le dépouillement auquel il a été procédé dès réception par le Président, de la totalité des bulletins de vote établis, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les Votants se sont fait connaître	0
Reste pour les suffrages exprimés	11
MAJORITE ABSOLUE	06
ONT OBTENU : Mr LOUVET Marc – titulaire –	onze voix (11 voix)
Mr GUYOMARD Sébastien – suppléant - ...	onze voix (11 voix)

Monsieur LOUVET Marc, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire au sein du SYADEN.

Monsieur GUYOMARD Sébastien, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant au sein du SYADEN.

Ainsi fait et délibéré, les, jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Christophe GAUVRIT.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

28 MAI 2020



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous Préfecture Le

Et notification du

28/05/20